

Master 2 refusé: que faire?

Par **fredouille**, le **25/06/2013** à **13:01**

Bonjour

Ma fille vient d'être refusée en Master 2 de sciences criminologie...trop peu de master 2 présentés elle est perdue ...moi aussi...vers quoi peut elle se tourner? merci pour vos réponses

Par **Yn**, le **25/06/2013** à **14:05**

Bonjour,

L'admission en M2 est toujours un cap difficile à franchir. Les enseignants le répètent souvent, car il est vrai que très peu d'étudiants, même arrivés en M1, n'obtiendront aucun M2.

Pour les étudiants moyens - 10 ou 11/20 voire 12/20 pour des petites universités - il est recommandé de multiplier les candidatures ; une quinzaine de demandes n'a rien d'une situation exceptionnelle.

Il faut diversifier les demandes tant géographique que sur la spécialité délivrée (droit pénal, criminologie, droit privé général, etc.)

Maintenant, dans votre situation, il est trop probablement trop tard : il est possible que les inscriptions soient encore ouvertes pour certains M2, il ne faut pas hésiter à consulter les sites de beaucoup d'universités, même les plus modestes.

Il est toutefois probable que votre fille n'ait aucun M2 pour l'année 2013-2014. Il alors permis de :

- Faire un second M1 dans une autre mention (droit privé/droit des affaires)
- Penser à s'inscrire aux différents concours/examens : avocat, notariat (si le concours existe encore d'ici là), fonction publique, etc.
- S'inscrire à l'IEJ pour préparer le CRFPA

Il ne faut cependant pas que votre fille se fasse d'illusions : les étudiants postulant en M2 sont censés être prévoyants (a fortiori des juristes !) et faire preuve de maturité, c'est-à-dire être apte à évaluer les conséquences de leurs choix. Si un second M1 doit être fait, les résultats devront être bons, une mention AB minimum, pour espérer pouvoir intégrer un M2 l'année prochaine.

En espérant que cette erreur n'aura pas trop de conséquences.

Par **bulle**, le **25/06/2013 à 15:49**

Bonjour,

Je partage totalement l'avis de Yn.

Quand on postule en M2 il vaut mieux faire trop de candidatures que pas assez. Cependant, dans beaucoup d'universités les candidatures sont closes à présent.

Dans les alternatives pour l'année prochaine, je rajouterais, quel que soit le choix fait par votre fille, que le fait de faire un stage de longue durée ne pourra lui être que bénéfique surtout si elle choisit de re-postuler à des M2 l'année prochaine.

Bon courage pour la suite

Par **permuto**, le **25/06/2013 à 18:37**

C'est chaud quand même. Sinon pour quelqu'un d'une fac de province avec 10 de moyenne presque à chaque année c'est impossible de décrocher un M2???????

Par **bulle**, le **25/06/2013 à 18:49**

[citation]C'est chaud quand même. Sinon pour quelqu'un d'une fac de province avec 10 de moyenne presque à chaque année c'est impossible de décrocher un M2??????[/citation] Ça dépend s'il y a des stages sur le CV.

Avec 10, il ne sera pas impossible de décrocher un master mais ça sera rapé pour les M2 les plus sélectifs en tous cas.

Par **permuto**, le **25/06/2013 à 18:56**

les M2 pénals et contentieux font parties des sélectifs ou pas? Et imaginons que en M1 je décroche un 12 de moyenne?

Par **Booker**, le **25/06/2013 à 19:11**

Après au delà du fait de passer à travers les mailles du filet, permuto, il s'agit de se former au droit, donc viser le strict minimum chaque année je pense que c'est une stratégie qui n'a pas de sens.

Par **permito**, le **25/06/2013** à **19:22**

J'ai jamais fait exprès de passer avec 10 de moyenne chaque année exprès. Contrairement aux autres étudiants j'ai des préoccupations extrascolaires qui m'ont empêché de me concentrer à fond dans mes études.
D'ailleurs je me demande si je peux invoquer ces raisons dans un dossier de candidature M2.

Par **Booker**, le **25/06/2013** à **19:24**

Au temps pour moi, votre message donnait vraiment cette impression. Je pense que oui il vaut mieux préciser votre situation plutôt que risquer que le jury n'ait la même réaction que celle que j'ai eu à l'instant -réaction qui relève plus ou moins de la spontanéité-, donc oui je vous conseil de préciser.

Par **bulle**, le **25/06/2013** à **22:57**

Oui c'est sûr qu'avec 12 en M1, ça serait mieux pour décrocher un bon Master.

Par **Pierre Mazille**, le **11/09/2015** à **10:02**

"Les enseignants le répètent souvent..." contrairement à ce qu'affirme un des premiers intervenants, un des problèmes principaux est que l'information en la matière est pour le moins déficiente voire inexistante. Beaucoup d'étudiants sont persuadés qu'il suffira d'avoir de bonnes notes en licence et master 1 pour parvenir en master 2. Ce qui ne serait que justice dans un système cohérent.

"c'est chaud" affirment d'autres intervenants. Non, c'est tout simplement scandaleux. On peut d'ailleurs s'étonner que les syndicats d'enseignants ne soient pas davantage émus par cette situation que les ministres concernés (Hamon/Fioraso) jugeaient eux-mêmes inadmissibles et pour lesquels ils engageaient "une réflexion" afin d'y remédier. On ne connaîtra jamais le fruit de cette cogitation puisqu'ils ont été remplacés. Faudra-t-il attendre bras croisés l'issue de la réflexion de leurs successeurs? Il y a encore peu de temps qu'une telle iniquité (des étudiants ayant obtenu parfois de très bonnes notes [il ne s'agit pas de 10 ou 11...] sont écartés des études qu'ils avaient entreprises jusqu'alors avec sérieux) et une telle opacité (critères de sélection finalement très subjectifs comme par exemple la motivation, comme si l'assiduité et les bons résultats n'en étaient pas l'attestation la plus manifeste) auraient bloqué grand nombre d'universités.

C'est vrai que la déontologie n'est peut-être plus la spécificité de l'Université française et qu'en ces temps de restriction financière elle n'accapare plus l'attention de nos responsables politiques, ceux qui nous promettaient plus de justice.

Secrétariats et présidents de jury pratiquement injoignables fin août, début septembre. Ce n'est qu'après de longues contorsions que bien des étudiants réussissent à obtenir l'avis-malheureusement négatif- quant à la poursuite de leurs études. Et dans ce cas il est trop tard

pour s'inscrire dans une autre filière...
Il est vrai qu'il reste Pôle Emploi.....

Par **marianne76**, le **11/09/2015** à **10:13**

Bonjour ,
S'agissant des secrétariats dans les universités de province ils étaient ouverts dès le 20 août (pour Paris je ne sais pas). Quant aux cours ils commencent dès début septembre donc les professeurs sont bel et bien présents. Une fois encore je ne parle que de ce que je connais : les facs de province. Pour avoir fait mes études à Paris, il y a longtemps certes, la prise de contact était plus difficile .

Par **Herodote**, le **11/09/2015** à **10:26**

Bonjour,

Sans me faire l'avocat du diable... le problème provient du fait qu'aucune sélection n'est opérée au moment d'intégrer l'université. Si la fac de médecine dispose d'un numerus clausus à l'issue de la première année, ce n'est pas le cas de la fac de droit.

Or, le nombre d'étudiants inscrits est tout bonnement hallucinant. Il y a je crois une cinquantaine de facs de droit en France (toutes ne vont pas jusqu'au niveau master cependant), et pour donner quelques exemples, les deux seules facs de Bordeaux et de Nanterre ont près de 2000 étudiants, chacune, pour la première année uniquement (je pense que ce doit être similaire dans les autres grosses universités, à Paris et en Province).

A partir de là, que faire ? Les locaux, les moyens et le personnel ne sont pas adaptés à ces hordes, surtout dans le cadre de l'enseignement gratuit (comparé aux universités anglo-saxonnes), ce qui est une des raisons de ce manque de moyens. Donc, la sélection s'opère graduellement par le niveau (avec un fort taux d'échec d'une année à l'autre, encore que le niveau n'est pas extraordinaire) et de manière plus nette entre le M1 et le M2. Ouvrir les M2 à tous les détenteurs de M1, réduirait à néant l'intérêt de posséder ce diplôme, intérêt qui est déjà assez limité pour certaines mentions.

L'absence de sélection implique que des personnes ayant un niveau en réalité très superficiel, parviennent jusqu'au M1. Il n'est pas dans l'intérêt de la filière, ni dans le leur, de remettre en cause toute sélection formelle.

Le scandale, et là je partage votre avis, c'est que la sélection formelle intervienne à ce stade. Pour moi, elle devrait intervenir au début (pourquoi pas à la fin de la L1 pour laisser une chance à tout le monde, comme en médecine ?), ou au plus tard après la licence (qui ouvre déjà la porte à de nombreux concours, des masters non juridiques, etc.).

De plus, le niveau en M2 est généralement très supérieur à celui du M1, et avoir le niveau pour valider son M1 avec 10-11, n'offre aucune garantie de pouvoir suivre sereinement et efficacement les cours d'un M2. Bref, le système est certainement critiquable, mais avec une

libre inscription à l'université, il apparaît difficile de trouver une solution offrant réellement satisfaction.

Par Yn, le 11/09/2015 à 11:21

[citation]un des problèmes principaux est que l'information en la matière est pour le moins déficiente voire inexistante[/citation]

Les informations sont disponibles et facilement accessibles sur internet. Une simple recherche dans Google indique une offre considérable de M2 et de formations juridiques après le M1. Bref, il suffit de se renseigner, ce n'est pas un problème.

[citation]Beaucoup d'étudiants sont persuadés qu'il suffira d'avoir de bonnes notes en licence et master 1 pour parvenir en master 2.[/citation]

Je n'ai jamais eu connaissance d'un étudiant resté sur le carreau - sans aucune formation - après le M1 avec de bonnes notes (comprendre, minimum une mention). Bien sûr, si cet étudiant limite ses candidatures aux meilleurs M2 de P1 ou P2... Il risque d'essayer les refus. Mais est-ce vraiment la faute du système ? Les M2 sont sélectifs, on le sait tous, il faut multiplier les candidatures.

[citation]L'absence de sélection implique que des personnes ayant un niveau en réalité très superficiel, parviennent jusqu'au M1[/citation]

Totalement vrai, je suis parfois atterré par le niveau de certains de mes étudiants M1... Je me demande comment ils ont fait pour arriver là. Ce n'est pas une majorité, environ 20 ou 25%, ce qui est déjà beaucoup, sans compter les étudiants moyens, qui tournent à 10/11 (on est déjà à plus de 50%).

[citation]Pour moi, [la sélection] devrait intervenir au début (pourquoi pas à la fin de la L1 pour laisser une chance à tout le monde, comme en médecine ?), ou au plus tard après la licence (qui ouvre déjà la porte à de nombreux concours, des masters non juridiques, etc.). [/citation] Je pense qu'aucune sélection ne doit intervenir pour l'entrée à l'université, dernier bastion où tout titulaire d'un bac peut s'inscrire sans sélection. A chacun de faire ses preuves...

Une sélection fin L1 serait une bonne chose, un numerus closus fixé à 30 ou 40% des inscrits selon les facultés serait une expérience à réaliser. Mais la politique, en vogue depuis longtemps, va en sens inverse : ouvrir largement les portes de l'université pour diminuer les chiffres du chômage.

Pour les M2, même si les moyens financiers et humains seraient difficiles à mettre en oeuvre, une sélection nationale pourrait être réalisée (sur le modèle de l'internat en médecine). Selon la spé choisie en M1, tous les étudiants passeraient une épreuve nationale et le classement permettrait de choisir le M2 de son choix. On pourrait même faire un système mixte : sélection classique + quelques places réservées aux étudiants qui auraient choisi ce M2 après le concours.

Par marianne76, le 11/09/2015 à 12:44

Bonjour[citation]Sans me faire l'avocat du diable... le problème provient du fait qu'aucune sélection n'est opérée au moment d'intégrer l'université. Si la fac de médecine dispose d'un numerus clausus à l'issue de la première année, ce n'est pas le cas de la fac de droit.

[/citation]

Entièrement d'accord mais la faute à qui ?? Pas aux universitaires qui subissent le système. Je suis pour ma part dans une faculté encore sélective et c'est mal vu par le ministère, une bonne fac étant une fac où il y a le plus de réussite possible. Si le taux d'échec est important c'est donc la faute des professeurs ? Étrangement, il n'y a pas du tout le même discours quand il s'agit de la fac de médecine et de son concours très sélectif de fin de 1ère année.